

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

EXTRACTIVE INDUSTRIES TRANSPARENCY INITIATIVE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 016-FR-2024/MIM/EITI/PRMP/UGPM

- 1. Le EXTRACTIVE INDUSTRIES TRANSPARENCY INITIATIVE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Organisation des fêtes et cérémonies officielles à commande ". constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **Ã** commande.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse: EITI-Madagascar Ex-Batiment IGM

Rue: Ampandrianomby

Etage / Numero de Bureau : 1er etage Porte 31

- Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré EITI-Madagascar Ex-Batiment IGM Ampandrianomby 1er etage Porte 31 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de: - Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
 - Soit en espèce
 - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir EITI-Madagascar Ex-Batiment IGM Ampandrianomby 1er etage Porte 31 au plus tard le 04/11/2024 à 10 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. La garantie de soumission n'est pas requise.

